



Les personnels de l'ALIP de ST-QUENTIN, syndiqués et non syndiqués, s'inscrivent dans la poursuite du mouvement actuel . Les agents dénoncent la réforme du régime des retraites, les nouvelles règles relatives à la mobilité des agents et souhaitent clamer leur attachement aux règles de la fonction publique et aux droits qui en découlent. Les différentes modalités votées lors des AG précédentes sont reconduites à l'unanimité:

- bandeau à la fin de chaque mail indiquant que « l'ensemble des agents du SPIP de ST-QUENTIN dénonce l'application zélée de la Loi de Transformation Publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous sommes attachés aux valeurs de la Fonction Publique ».
- Port d'un brassard noir de façon quotidienne
- Information des usagers du mouvement en cours à la porte d'entrée du service et installation de banderoles aux fenêtres du SPIP
- participation aux réunions institutionnelles/de service de manière silencieuse

Nous continuerons de nous battre pour la préservation des grands principes fondateurs de la Fonction Publique !

A SAINT-QUENTIN, le 19/12/2019